

d'effectifs de 250,000 hommes? Il se peut qu'il soit nécessaire de recourir à la coercition pour maintenir à l'armée de réserve ses effectifs complets. Si la conscription devient nécessaire, je n'hésiterai pas à la préconiser devant mes commettants, au risque de perdre l'appui de tous les électeurs de ma circonscription. Je n'obtiendrai probablement pas les quelques votes que mes amis recueilleront, à moins qu'ils tombent d'un pont comme celui qui vient de s'écrouler dans le Québec.

Je passe maintenant à un autre expert militaire de ma province, le représentant de Vancouver-Quadra. Je m'arrête d'abord à ses remarques sur les effectifs militaires; j'aborderai ensuite la question des affaires extérieures. J'ignore si le député est le chef-adjoint de son parti dans cette sphère particulière. Il lui est facile de prononcer des discours à Vancouver sur la nécessité de recruter des troupes, mais c'est un peu différent ici à Ottawa. Je donne à n'importe quel de mes commettants l'assurance que jamais, depuis 1940, le whip de mon parti ni aucun membre du cabinet n'a tenté de me souffler quoi dire à la Chambre.

M. Sinclair: Ce serait peine perdue.

M. Cruickshank: Le député de Coast-Capilano (M. Sinclair) vient de lancer une remarque. Je ne sais s'il veut me faire profiter de sa maturité de jugement où s'il tente de s'assurer que je garde mon appui fidèle au Gouvernement, toujours est-il que j'ai partout autour de moi des adjoints parlementaires de toutes sortes.

Une voix: C'est pourquoi vous réussissez si bien.

M. Cruickshank: Pour la gouverne du député qui vient de m'interrompre, je tiens à lui dire que deux ans avant qu'il soit placé derrière moi, j'étais de deux rangées plus rapproché du pupitre du premier ministre qu'il ne l'est aujourd'hui. D'après la page 171 des *Débats* du 7 février, le député de Vancouver-Quadra aurait dit ceci:

La Chambre serait bien avisée d'écouter ces organismes d'ex-militaires canadiens qui réclament de l'action.

Je conseille au député de Vancouver-Quadra de définir son attitude sur la façon de remplir nos cadres militaires, y compris ceux de l'armée de réserve. Comme je l'ai dit, je voterai en faveur de la conscription totale si jamais elle devient nécessaire. Toutefois, je fais toute confiance au premier ministre (M. St-Laurent). Je sais qu'il se rend compte de la situation. Je mets toute ma confiance dans le premier ministre et j'ai la ferme conviction que si jamais cette mesure

devient nécessaire, rien ne l'empêchera de prendre les moyens propres à sauvegarder la liberté dont nous jouissons.

Ayant pris connaissance dernièrement d'un article de l'Association des manufacturiers canadiens sur les discours, je ne veux pas retenir trop longtemps l'attention de la Chambre. N'étant pas à la tête d'un commerce de bois, ni d'une salaison, il ne m'arrive pas très souvent de partager l'avis des dirigeants de ces entreprises. Ces derniers sont d'avis qu'un discours ne doit jamais durer plus de vingt minutes et ils ajoutent,—ce que j'approuve entièrement, et que n'observent pas 85 p. 100 des membres de la Chambre,—qu'il ne faut pas lire un discours. S'il m'arrive jamais de lire un discours je me distinguerai même de certains de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre en admettant que je donne simplement lecture de ce qu'un membre de la tribune des journalistes a écrit pour moi.

Peut-être devrais-je me montrer bon prince à l'égard de l'honorable député de Vancouver-Quadra, parce qu'il est de ma province. Au lieu de signaler ses erreurs, peut-être devrais-je signaler celles des honorables députés de l'Ontario ou des provinces Maritimes, quoique je ne connaisse aucun représentant des Maritimes parmi les membres de l'opposition.

Une voix: Ils ne commettent pas d'erreurs.

M. Cruickshank: Dans un instant, je parlerai de la Saskatchewan et des cartels. L'honorable député a fait une observation sur les Affaires extérieures. Depuis que le ministère porte un nom aussi distingué, je le dis en toute déférence, le Canada n'a jamais eu l'avantage d'avoir à la tête de ce ministère un homme possédant autant de talent ou jouissant dans le monde entier d'autant de respect que l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson). A la page 169 du *hansard*, je relève de l'honorable député de Vancouver-Quadra l'observation suivante:

La conduite du Gouvernement en ce qui a trait à la crise coréenne est un des épisodes les plus honteux de l'histoire du pays.

Jamais de tels propos n'auraient dû être consignés. Ils ne font honneur ni au parti que représente le député ni certes à la province d'où nous venons tous deux. Je n'ai aucune raison d'avoir honte, comme le député de Fraser-Valley, du rôle que le Canada a joué dans la guerre de Corée ou toute autre guerre où la liberté du monde était en jeu. On est étonné d'entendre un député accuser un homme de la compétence du ministre de s'être occupé de la question d'une façon indigne. On a pu voir mardi, quand le député de Peel (M. Graydon) a demandé si notre ministre avait accepté l'invitation que le président de l'Assemblée générale lui a faite de faire par-